



COMPTE RENDU BUREAU DIRECTEUR **Du 11 Avril 2017**

Le onze avril deux mille dix-sept, les membres du bureau directement dûment convoqués le 31 mars 2017, se sont réunis au Creps de Dijon sous la présidence de Gilles ZOPPI, Président du Comité de Bourgogne Franche Comté.

Sont présents : Mesdames DANGUIS Delphine - REGNET Marie-Christine, Messieurs CHAIGNON Bruno- Roger CHEVALIER – CORDIER Benoît – GUENIN Jean-Michel – MARY Bernard –PIHET Eric – PONCHON Jean-Paul – ZOPPI Gilles

Sont excusés : Madame JACQUES Sandrine - Messieurs DA COSTA Gilles – NICOLET Gérard - PRUDON Norbert

Sont invités : Mesdames BOIZOT Elodie, MAIRE Chantal, secrétaires salariés, Messieurs CHEVALIER Roger, membre à voix consultative -BROE Emilian CTR – BOTEREL Sébastien coordinateur régional VTT

Nombre de membres du bureau directeur : En exercice : **10** Présents : **9**

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Début de la séance à 19 heures 15.

Mot d'accueil du Président :

Remerciement aux membres présents et cite les membres qui se sont excusés. Il présente les 2 secrétaires administratives qui seront présentes aux moins une des deux à nos prochaines réunions.il demande à Sébastien BOTEREL qui vient d'être embauché pour 5 mois de se présenter.

Monsieur le Président informe que Chantal et Elodie vont travailler à l'antenne de Besançon pendant 2 jours, cette semaine, afin de faire un état des lieux les tâches administratives afin de les répartir au mieux entre les 2 antennes. Concernant les comptables Brigitte BEAUFARON et QUICLET Aurélia, nous les rencontrerons chacune dans chaque antenne pour faire un audit : Aurélia, jeudi et Brigitte vendredi.

1. Points sur les courriers reçus et dossiers en cours :

Certains courriers reçus concernent pour la plupart les commissions pour les montées et descentes de coureurs ; le règlement des pass-cyclismes ; le projet des pôles, Gille Zoppi Président propose que chaque commission aborde ces sujets sur lesquels ils ont travaillé.

2. Point sur les commissions :

Gilles Zoppi laisse la parole à Benoit Cordier pour la commission route

2.1 Commission route & arbitrale:

Benoit CORDIER a 3 demandes :

- Eddy BEVRE demande un changement de catégorie : explication de la situation du coureur. Compte tenu de ses résultats, il sera en 3^{ème} catégorie
- David DEREPAAS qui souhaite redescendre de catégorie : La commission lui a signé qu'il devait passer devant le médecin régional
- Mathieu FERNANDES : explication de sa demande de descente de catégorie. Compte tenu de ses points, la médecine fédérale ne veut pas le redescendre. La commission a

décidé de ne pas le faire courir sur la course par étapes. La FFC a adressé un courrier au coureur pour l'informer qu'il ne pouvait pas être en 2^{ème} catégorie. Marie Christine informe qu'il pourra faire une demande écrite de descente de catégorie fin mai à la commission sportive pour une décision entre le 15 juin et le 15 juillet. C'est prévu dans le règlement national.

Benoit Cordier informe qu'elle s'est réunie hier soir. Ils ont défini plusieurs propositions pour validation du conseil d'administration. Il s'agit :

- Des montées descentes pour la route en cours d'année basées sur le règlement national
- La supériorité manifeste à définir.
Intervention de Marie Christine REGNET : la commission arbitrage a travaillé sur ce point et propose que dès lors que la supériorité manifeste est constaté par le collège arbitral et noté sur l'état de résultat, il y a changement de catégorie dès le lendemain de l'épreuve.
- La classification qui sera appliquée fin 2017 pour la saison 2018 : le projet est dans le but de favoriser les courses de 3^{ème} catégorie donc il faudra que les clubs organisent des courses uniquement de 3. Pour 2018, il y aura à peu près 280 coureurs à classer sur le Comité BFC. Les 15 premiers pourcent en 1^{re}, les 15 suivants, les mettre en 2^{ème} soit environ 80 coureurs.
- **Le collectif junior et la DN Dame route** sont dans une commission à part. La sélection et le programme sont établis par des référents identifiés avec Emilian BROE. Les membres de la commission route n'interviendront jamais sur le calendrier, la sélection.
- **Critères de sélections des juniors route & espoirs** : propositions suite à l'analyse faite par Emilian Broe. Du fait de la disparité du territoire et du calendrier, les juniors ne courent pas ensemble donc pas facile d'avoir une course obligatoire de référence.
- **L'ex coupe Bourgogne cadet** : Elle n'aura pas lieu cette année. L'objectif pour cette année, c'est de trouver un responsable de la coupe Bourgogne Franche Comté Cadet, de rédiger un cahier des charges, travailler sur la communication autour de cette épreuve, trouver un moyen de financement de cette coupe via un partenariat peut être une aide financière du comité.
Emilian BROE insiste sur le fait que les arbitres soient associés à cette épreuve car il y a un règlement particulier.
- **Projet d'une coupe Bourgogne Franche Comté 1^{ère} catégorie** : il faut que d'ici le moment de novembre nous puissions l'inscrire au calendrier. Le cahier des charges est à rédiger et trouver un partenaire pour le mettre en place, bien sûr en concertation avec les DN.

Benoit Cordier propose que soit rédigé pour le prochain conseil d'administration un règlement avec concertation entre la commission route et arbitrale pour validation et application dès cette saison. Par contre, il faudra le mettre très rapidement sur le site de comité et beaucoup communiquer sur ces nouvelles dispositions. Il faudra mettre en place également un état de résultats des victoires et des places pour les 3 premiers sur chaque course même les courses extérieures.

Intervention de Jean Michel GUENIN concernant les juniors : il indique qu'un grand nombre de cadet qui passe junior préfère être en pass. Or dans le règlement, il est écrit que c'est à la commission régionale qui accepte ou pas qu'il soit en pass. Il faudrait le prévoir aussi dans ce règlement dès lors qu'il marque des points en course, c'est junior automatiquement.

Benoit Cordier rappelle qu'ils ont tous une licence junior. Par contre nous pouvons indiquer sur la licence une sous-catégorie. Benoit va en reparler avec le responsable de la commission route pour définir les critères et les intégrer dans le nouveau règlement.

Laurent RIOTTE responsable de la commission fera part au prochain C.A. de la composition de sa commission ainsi qu'un rapport du travail de sa commission et notamment sur les projets de formation (l'encadrement, le recyclage, les DS, etc....) en complément des formations de l'ETR.

2.2 **Commission loisirs**

Benoit Cordier informe que la commission loisir a également des propositions notamment sur le passage d'une licence de 3^{ème} catégorie à une licence pass en fonction du nombre de point FFC.

Discussion sur le nombre de points obtenu à partir duquel le coureur passe de loisir à la compétition.

La commission loisir doit faire un diagnostic sur le nombre de courses organisé par les fédérations affinitaires, le nombre de participants, ce qu'ils ont en plus ou en moins par rapport aux courses FFC, etc....sur notre territoire sur une année. Cet état des lieux nous permettra de connaître pourquoi ils ont plus de participants.

2.3 **Commission piste** : Bernard MARY indique qu'ils ne se sont pas encore réunis.

2.4 **Commission BMX** : Eric Pihet annonce que la commission a une demande concernant les droits d'organisation. Il avait été décidé que l'année de la fusion chaque ancien comité conserve ses droits d'organisation en vue d'une harmonisation si possible à partir de 2018. La commission BMX souhaiterait que cela se fasse le plus rapidement possible voire dès cette année puisque les organisations BMX concernent les mêmes personnes, les mêmes clubs. Cette différence est énorme. Aujourd'hui il n'y a que 2 courses qui ont été organisées et les présidents présents. Il est proposé 3 tarifs : promotionnelle, région et inter région.

Jean Paul PONCHON demande qu'un comparatif soit établi par rapport aux courses inscrites au calendrier avec les tarifs actuels et ceux demandés. Ainsi le conseil d'administration pourra se prononcer.

2.5 **Commission Jeunes** : Roger CHEVALIER informe que la commission s'est aussi réunie hier soir. Sur le comité, il a été recensé 30 écoles de vélo mais très peu été représentées. Il faut faire des sélections de 20 jeune au lieu de 12, pour fin juin pour le TFJC et l'organisation a changé. Ce qui aura une répercussion financière.

Monsieur Chevalier demande que la commission jeune soit invitée lors des réunions des comités départementaux pour rencontrer les responsables des Ecoles de Vélo et de retrouver des bénévoles qui veulent intégrer cette commission.

Gilles ZOPPI sur proposition de Benoit CORDIER, demande que tous les rapports des commissions soient envoyés aux membres du Conseil d'administration avant la prochaine réunion pour ne pas découvrir les documents le jour même.

3. **Point succinct des licences**

Delphine DANGUIS, secrétaire générale présente l'état des licences préparé par les secrétaires administratives. Aujourd'hui par rapport à 2016 à la même date, le comité Bourgogne Franche Comté est à moins 164 licences (-98 pour ex Bourgogne & - 66 pour ex Franche Comté).

Gilles ZOPPI demande aux secrétaires de faire un point plus précis catégorie par catégorie voire par clubs pour le prochaine conseil d'administration

4. **Point sur les Championnats Régionaux :**

Gilles Zoppi fait un point des championnats déjà établis :

- **Championnats régionaux Elite et Master au Creusot**

Intervention de Benoit Cordier: est-ce que pour les masters nous attribuons des titres tous les 5 ans ou tous les 10 ans ? Après discussions entre les membres du Bureau il est décidé tous les 10 ans.

- **Championnat avenir junior** : le 7 mai sur le Prix du Saugeais organisé pour le VC MORTEAU MONTBENOIT

Benoit cordier indique pour les cadets Jean Claude JACQUOT propose de l'organiser le 21 mai. Après discussion, Benoit prendra contact pour confirmer l'organisation à.....

- Pour le **VTT & le BMX** : organisés par AC Damparis Tavaux 11/06 (BMX) et 21/05 (VTT)
- **Les Féminines** : le 4 juin à Breuches organisé par BAZIN Cyclisme
- **L'école de cyclisme** : le 4 juin à Ruffey Sur Seille, organisé par le Guidon Bletteranois

- **La piste** : Auxerre le 1/07/17

5. **Fixation du barème kilométrique des frais de déplacement**

Jean Paul PONCHON, trésorier du Comité, indique qu'en Franche Comté le barème était de 15 cts le km contre 30 en Bourgogne. Si nous partons sur une base de 30 cts pour le nouveau ce qui fait une augmentation de 1500 € par an.

Intervention de Jean Michel GUENIN : il est de plus en plus demandé de faire un abandon des frais kms pour bénéficier d'un dégrèvement sur les impôts qui est plafonnés. Comme les impôts prennent 65 % du montant total, sur une base de 30 cts cela revient à 21 cts du km ainsi il n'y aura pas de différence en la demande au comité ou la demande d'abandon des frais.

↳ ***Après discussion les membres du bureau proposeront au Comité le barème de 21 centimes du km***

Jean Paul PONCHON précise que pour les salariés du Comité la base est de 30 centimes/km comme prévu dans la convention collective nationale du sport.

6. **Bilan financier :**

Jean Paul PONCHON indique que le document remis est un bilan des disponibilités qui concerne en grande partie que la partie Franche Comté car tous les comptes de Bourgogne ne sont pas intégrés. Depuis 15 jours, nous réglons toutes les factures de Bourgogne Franche Comté. Pour le prochain conseil d'administration un bilan plus détaillé sera présenté.

Jean Paul Ponchon informe que le comité de Franche comté avait un placement de 100 000 € qui s'est terminé avant la fusion. Aujourd'hui, nous pouvons peut-être envisager un nouveau placement mais pas à la même hauteur car l'argent est bloqué pour 3 ou 4 ans. Le taux est d'environ est de 1 % et notre trésorerie à ce jour est beaucoup moindre. Après discussion entre les membres du bureau, il est envisagé de placer 50 000 €.

7. **Budget Prévisionnel du secteur technique :**

Benoit CORDIER indique que le prévisionnel a été établi par Emilian en combinant ce qui était fait en Bourgogne et en Franche Comté pour qu'il soit voté à l'ag du 4 mars. L'année prochaine, chaque commission devra établir son budget pour la partie sportive et le communiquer à la commission technique. Le budget de fonctionnement des commissions ne fait pas parti de ce budget. Jean Paul PONCHON demande que pour le prochain CA, ce budget de fonctionnement soit chiffré par la commission technique.

8. **Point sur le logement :**

Gilles Zoppi informe que l'ex comité de Franche comté possédait un logement sur Besançon. Depuis décembre 2015, il n'est pas loué même s'il est en agence. Le conseil d'administration devra se prononcer soit pour changer d'agence, soit le vendre.

9. **Fusion des Pôles.**

Emilian BROE nous présente le document qui est remis aux membres du bureau.

Gilles ZOPPI indique qu'il faudra se prononcer sur le ou les emplois que cette fusion va générer. Benoit PERRIN précise que les fiches de postes vont être réécrites avec une redistribution des tâches sur les 2 pôles. Il est nécessaire de rencontrer rapidement les responsables du CREPS pour connaître ce qui va être mis en place sur les 2 antennes (notamment pour la formation DE) Il faudra recruter dès le mois d'août. Après discussion les membres du bureau proposeront au CA deux emplois à temps plein sur les 2 pôles qui sont déjà prévus au niveau budgétaire.

10. **Projet sportif :**

Emilian BROE a transmis le document à tous les membres du conseil d'administration pour en prendre connaissance. Ce projet a évolué Benoit Perrin précise qu'à partir de la saison prochaine, ce sont les commissions qui devront définir leur projet sportif avec leur budget.

11. **Point site internet**

Les secrétaires administratives travaillent actuellement avec Gilles ECKER pour faire les modifications suite à la fusion.

Gilles ZOPPI précise que dans les prochains jours, les adresses mails des antennes seront changées pour qu'il n'apparaisse plus comité de Bourgogne ou Comité de Franche Comté. Ce sera aussi l'occasion d'harmoniser les opérateurs.

12. **Questions diverses**

12.1 Correspondant clubs : Emilian BROE signale que beaucoup dans beaucoup de clubs les informations ne sont pas transmises par le correspondant. C'est un frein au développement.

12.2– Tour Bourgogne Franche Comté : il aura lieu de 25 au 27 aout prochain

12.3– Courrier du Ministère des sports sur les heures de bénévolat : chaque membre peut bénéficier de 6 jours de congés fractionnés non rémunérés pour représenter son association

12.4 - Commission disciplinaire et d'appel : Gilles ZOPPI rappelle qu'au dernier CA, nous nous étions engagés à nommer les membres de ces commissions spéciales. A ce jour, pas d'avancement de ce dossier.

12.5 - Date du prochain bureau : Gilles ZOPPI propose la date du 22 mai prochain. Il faudra intégrer un autre bureau avant les vacances d'été.

12.6– Correspondant France Cyclisme : Gilles Zoppi souhaiterait qu'une personne se charge de donner les informations de courses pour la Bourgogne Franche Comté afin que cela apparaisse comme dans les autres comités. Pas de candidat. La question sera posée au prochain CA

12.7 - Piste mobile Bmx : Eric PIHET souhaiterait savoir comment va être gérer la piste mobile de Bmx et qu'elle va en être l'utilité. Il précise que c'est une ressource financière importante dans certaines régions. Jean Michel GUENIN précise que cette piste a été achetée pour financer en partie le poste du CTR. Il y avait un tarif de location mais aussi des locations gratuites pour des démonstrations si c'était demandé par des Comités Départementaux. Il précise qu'il faut un éducateur pour l'utiliser, ce qui est un frein comme de venir la chercher à Dijon. Emilian BROE indique qu'il n'existe pas de projet de développement à ce sujet. Aujourd'hui les vélos arrivent en fin de vie, les casques vont être changés. Actuellement vu l'état du matériel nous ne pouvons pas vendre une prestation. Delphine DANGUIS indique qu'il faudrait développer la location de la piste avec des draisiennes. C'est un investissement peu onéreux et il y a de la demande. Gilles Zoppi indique que nous devons se positionner pour savoir si nous la remettons en état et quel projet de développement. Emilian BROE rappelle qu'il avait travaillé sur deux projets. Il les remettra à jour avec peut être un emploi service civique.

L'ordre du jour étant épuisé, Gilles Zoppi Président propose de lever la séance et de nous retrouver autour du verre de l'amitié.

La séance est levée à 23h00.

**Le Président du Comité,
Gilles ZOPPI**

**Les secrétaires de séance,
Delphine DANGUIS – Elodie BOIZOT –Chantal MAIRE**

SITUATION FINANCIERE

au 31 mars 2017

	31/03/2016	31/03/2017
Cpte 06 Asso CM		
Cpte 45	7 865,99	18 032,08
Cpte 60	128 399,22	86 301,08
Cpte Tonic 36 mois	100 000,00	
TOTAL	236 265,21	104 333,16

CAISSE AU 31/03/17 : 150,53€

	Créances au 31/03/2016	Créances au 31/03/2017
Clubs	32 560,22	37 256,25

2015/2016	01/03/2016 au 31/03/2016	01/11/2015 au 31/03/2016
Dépenses	41 933,70	308 834,35
Recettes	37 577,44	316 051,73
		7 217,38

2016/2017	01/03/2017 au 31/03/2017	du 01/11/2016 au 31/03/2017
Dépenses	80 986,95	311 670,99
Recettes	50 445,87	333 077,52
		21 406,53